

# Rapport de stage

**Sujet** : Etude la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE LANSAR du village de BARKEWEL financé par le PAFA-  
Extension : **filière maïs**

**Par** : MALICK WADE

**Master MDP** : Master in development practice (MDP)

Du 20 aout au 20 octobre 2019

**Superviseur de stage** : M. IBRAHIMA NDIAYE

**Etablissement** : Université CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Enseignant référant** : DR IBRAHIMA BARY

# REMERCIEMENTS

Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, il apparaît opportun de commencer ce rapport de stage par des remerciements, c'est un devoir agréable d'exprimer en quelques lignes la reconnaissance que je dois à tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à l'élaboration de ce travail, qu'ils trouvent ici mes vifs respects et ma profonde gratitude.

Je présente mes profonds respects et mes reconnaissances au FIDA, pour les moyens mis à ma disposition pour pouvoir accomplir mon stage dans les meilleures conditions.

Je tiens à remercier Mr IBRAHIMA NDIAYE, mon maître de stage qui m'a formé et accompagné tout au long de cette expérience professionnelle avec beaucoup de patience et de pédagogie. Enfin, je remercie l'ensemble des employés du PAFA pour les conseils qu'ils ont pu me prodiguer au cours de ces deux mois.

Par la même volonté et la même chaleur, je tiens à remercier Mr DJIBY NDAO, doctorant en économie, qui a suivi ce travail dans tous ces détails avec une rigueur scientifique exceptionnelle, ce qui m'a donné le courage pour suivre la réalisation de ce projet. Il a su me faire partager son expérience et son intérêt à travers de conseils et d'échanges amicaux.

Je désire aussi remercier les professeurs de la faculté des sciences économiques et de gestion, qui m'ont fourni les outils nécessaires au bon déroulement de mon stage. Je tiens à remercier spécialement le docteur IBRAHIMA BARY, qui fut le premier à me soutenir dans ma démarche de stage.

Je n'oublierai jamais la gentillesse et l'amabilité de tous les habitants du village de BARKEWEL (Kaolack) et plus précisément les membres du GIE LANSAR pour leur collaboration fructueuse, leurs aides et aussi pour leurs disponibilités sans faute. Grâce à eux, l'atmosphère a toujours été amicale et détendue.

Je saisi cette occasion pour adresser mes profonds remerciements à Mlle RAMATOULAYE BALDE pour son soutien inconditionnelle et son rôle dans ma décision de faire ce stage.

Enfin, merci à mes parents, pour m'avoir donné le goût et l'ambition de faire des études, ainsi qu'à tous les professeurs qui, au cours de ma scolarité du primaire au Master, m'ont fait aimer les Sciences et plus particulièrement celles ayant trait à l'économie.

# Sommaire

|   |         |
|---|---------|
| Liste des tableaux et figures .....                                       | Page 3  |
| Liste des abréviations .....  | page 4  |
| Glossaire .....   | page 5  |
| INTRODUCTION .....  | Page 6  |
| I. Contexte stratégique et justification .....                            | Page 7  |
| A. Contexte national et du développement rural .....                      | Page 7  |
| • Contexte économique général .....                                       | Page 7  |
| • Contexte de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural ..... | Page 7  |
| • Contexte institutionnel .....   | Page 9  |
| B. Justification .....  | Page 14 |
| • Résultats, leçons et acquis du PAFA.E .....                             | Page 14 |
| • Le PAFA-Extension .....   | page 17 |
| II°) PRESENTATION DU PROJET .....   | Page 18 |
| A. Zone du Projet et groupe cible .....                                   | Page 19 |
| B. Objectifs, résultats et indicateurs d'impact .....                     | Page 22 |
| III°) OBJECTIF DU STAGE .....   | Page 22 |
| A. Objectifs du stage relié aux tâches .....                              | Page 22 |
| B. Objectifs personnelle .....  | Page 23 |
| IV°) METHODOLOGIE .....   | Page 23 |
| V°) PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE .....                           | Page 29 |
| A. présentation du lieu d'immersion .....                                 | Page 29 |
| ✓ Le village : BARKEWEL .....   | Page 29 |
| ✓ Le GIE : LANSAR .....   | page 30 |
| B. rentabilité des exploitations agricole familiale du GIE de LANSAR..... | Page 31 |
| VI°) RECOMMANDATIONS ET LIMITES .....                                     | page 40 |
| A. Recommandations .....  | Page 40 |
| B. Difficultés rencontrées .....  | Page 41 |
| CONCLUSION .....  | page 41 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | page 42 |

## **Liste des tableaux et figures**

- 1- Courbe d'évolution des recettes du GIE
- 2- Histogramme de la composition des charges
- 3- Tableau récapitulatif des rendements et charges pour les trois (3) ans
- 4- Courbe comparatif entre rendements et charges
- 5- Tableau récapitulatif des revenus de la location des machines
- 6- Tableau du compte d'exploitation du gie lansar
- 7- Tableau récapitulatif des charges d'investissement
- 8- Tableau de l'échéancier des flux financiers

## Liste des abréviations

|              |   |
|--------------|---|
| - FIDA       | Fonds international de développement agricole                                       |
| - PAFA       | Projet d'Appui aux Filières Agricoles   |
| - PAFA-E     | Projet d'Appui aux Filières Agricoles extasions                                     |
| - PIB        | Produit intérieur brut  |
| - IDH        | Indice de Développement Humain  |
| - LOASP      | Loi d'orientation agrosylvopastorale  |
| - SNDES      | Stratégie Nationale De Développement Economique et Social                           |
| - PNIA       | Programme National D'investissement Agricole  |
| - PDDAA      | Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine                      |
| - MAER       | Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural                                 |
| - ANCAR      | Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural                                 |
| - OP         | Organisation des Producteurs  |
| - ONG        | Organisation Non Gouvernemental   |
| - ISRA       | Institut Sénégalais de Recherches Agricoles   |
| - ITA        | Institut de technologie alimentaire   |
| - CNCR       | Conseil national de concertation et de coopération                                  |
| - PSAOP      | Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs                    |
| - ASPRODEB   | Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement par la Base              |
| - <i>OPB</i> | Organisation des Producteurs de Base  |
| - <i>CR</i>  | Communauté Rural  |
| - CNCAS      | Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal                                      |
| - IMF        | Institution de Microfinance   |
| - COMNACC    | Comité national sur les Changements climatiques                                     |
| - PNAE       | Plan National d'Actions pour l'Environnement  |
| - PANA       | Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques                              |
| - CSE        | Le Centre de suivi écologique   |
| - OM         | Organisation des Marchands  |
| - CDF        | Centres de développement Filières   |
| - OPA        | Organisations des producteurs agricoles   |
| - OPE        | Organisations des producteurs agricoles d'éleveurs                                  |
| - SIPA       | Société d'intensification de la production agricole                                 |
| - PRODAM     | Projet de Développement Agricole de Matam   |
| - PROMER     | Promotion de la micro et petite entreprise rurale                                   |
| - PADAER     | Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural             |
| - SYGRI      | indicateurs spécifiques relatifs au système de Gestion des résultats et de l'impact |

# Glossaire

**USD** : USD est l'abréviation officielle du dollar américain, la devise des États-Unis.

**PIB** : le produit intérieur brut représente l'ensemble de la richesse créée à l'intérieur du territoire d'une nation aussi bien par les résidents que par les non résidents.

**Inflow** : flux rentrant

**Outflow** : flux sortant

**Cashflow** ( **inflow** – **outflow**) : Le cashflow, dont la traduction littérale est flux de liquidités, est un indicateur qui permet de mesurer le flux de trésorerie d'une activité. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'un projet. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude à financer ses investissements à partir de son exploitation

## INTRODUCTION

Du 20 aout 2019 au 20 octobre 2019 (2 mois), j'ai effectué un stage au sein du PAFA (dont le siège se trouve à Kaolack). Au cours de ce stage dans le département suivi-évaluation, j'ai pu m'intéresser à l'étude des résultats des stratégies implantées pour contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone sylvopastorale Ouest (voir figure 1).

Le Projet d'appui au Filière agricole (PAFA) se situe au 2, rue de la gare, Léona, Kaolack Sénégal. Il est porté dans l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes (des deux sexes) et les femmes.

Mon maître de stage étant Mr IBAHIMA NDIAYE, ingénieur spécialisé en suivie évaluation de projet, j'ai pu apprendre dans d'excellentes conditions et bénéficié d'un soutien de qualité. Mon stage au département de suivi-évaluation du PAFA a consisté essentiellement en l'étude de la rentabilité des exploitations agricoles familiales du GIE LANSAR du village de BARKEWEL financé par le PAFA-Extension, la collecte, l'analyse de données, la réalisation du compte d'exploitation et de l'échéancier des flux financier.

Ce stage m'a permis de comprendre dans quelle mesure les financements accordés aux familles organisé en GIE revêtaient un caractère très important.

L'élaboration de ce rapport a pour principale source les différents enseignements tirés de la pratique journalière des tâches auxquelles j'étais affecté, mais aussi les nombreux entretiens que j'ai pu avoir avec les membres du dit GIE, les relais et les agronomes m'ont permis de donner une cohérence à ce rapport.

En vue de rendre compte de manière fidèle et analytique des deux (2) mois passés à Barkewel auprès du GIE LANSAR, il apparaît logique de présenter à titre préalable le contexte et la justification du projet d'appuis (I), puis la présentation du projet (II), ensuite d'envisager une présentation des objectifs du stage (III), après cela nous passerons à la méthodologie et l'exposé des résultats de l'étude (IV). Enfin, il sera question de définir les principales recommandations et limites (V).

# **I. Contexte stratégique et justification-**

## **A. Contexte national et du développement rural**

### **Contexte économique général**

1. Avec un Produit intérieur brut (PIB) par habitant de 1 900 USD, le Sénégal fait encore partie des pays les plus pauvres du monde au regard de l'indice du développement humain (IDH) qui le classe au 155e rang sur 187 pays. Selon les résultats de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté 2010-2011, le rythme de réduction de la pauvreté a évolué positivement: la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de l'extrême pauvreté a connu une baisse, passant de 55,2% en 2001 à 48,3%, en 2005, avant d'atteindre 46,7%, en 2011. Entre 2005 et 2011, elle a reculé légèrement à Dakar, s'est stabilisée dans les autres centres urbains mais reste encore élevée notamment en milieu rural où vivent 75% des ménages pauvres avec la particularité que 58% des ménages ruraux sont pauvres.

2. La population du Sénégal est estimée à 12,8 millions d'habitants en 2011. Avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%, elle atteindrait 14 millions en 2015 selon les projections démographiques du recensement de 2002. La population est à dominante rurale (54%) avec un profil démographique qui illustre l'importance numérique des femmes (52%) et une structuration relativement jeune: un résident sur deux est âgé de moins de 19 ans et 71,2% des Sénégalais ont moins de 30 ans. Elle est caractérisée par des taux élevés de chômage et de sous-emploi, il n'y aurait qu'une personne sur cinq qui travaille à plein temps au Sénégal et les jeunes qui constituent une part importante de la population active restent les plus touchés par le phénomène du chômage. En milieu rural, il se manifeste par un exode de plus en plus « précoce » des jeunes des deux sexes et des femmes actives vers la capitale et les villes de l'intérieur ainsi que vers l'extérieur. Le phénomène se massifie d'année en année, signe manifeste d'un déficit chronique d'emplois productifs en milieu rural.

La population du Sénégal est aussi caractérisée par son urbanisation rapide qui s'est accélérée particulièrement ces dix dernières années avec une population urbaine qui augmente plus vite à raison de 4% par an. Ce rythme de croissance de la population urbaine a favorisé la croissance de villes secondaires (Thiès, Louga et Kaolack dans le Bassin Arachidier), nouveaux débouchés et marché potentiel pour la production agricole.

### **Contexte de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural**

3. Le secteur agricole continue d'employer la moitié des sénégalais tandis que 70% de la population rurale dépend d'activités liées à l'agriculture. Dans les ménages les plus pauvres, la

proportion de l'emploi agricole reste très importante. Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 24% du PIB agricole en 2010. Il contribue également aux moyens d'existence de 30% des ménages en milieu rural. Le secteur est dominé par des exploitations familiales à petites échelle, avec environ 31% des exploitations ayant une superficie de moins d'un hectare, 70% de moins de 5 hectares et près de 91% de moins de 10 hectares. Cette agriculture familiale est une agriculture principalement sous pluie (pluviale) située en zone semi-aride, avec moins de 2% des surfaces exploitées irriguées. La sécurité alimentaire et la génération de revenus en milieu rural dépendent largement de ces systèmes de production, principalement axés sur la culture céréalière, notamment le riz, le mil, l'arachide et le maïs.

**4.** L'agriculture sénégalaise dispose d'un important potentiel pour contribuer significativement à l'augmentation des revenus des ménages et à la réduction de l'insécurité alimentaire du pays. Le pays dispose de ressources en terres arables considérables, estimés à environ 3,8 millions d'hectares dont seulement 2,5 millions d'hectares sont effectivement exploitées (soit 65%). Sur un potentiel de terres irrigables de 350 000 hectares, 105 000 hectares sont seulement exploités (soit 30%). Le pays est aussi riche en ressources en eau estimées à environ 35 milliards de mètres cubes renouvelables dont 31 milliards en eau de surface (Fleuves Sénégal, Gambie et Casamance) et 4 milliards de mètres cubes en eau souterraine. Cependant, le niveau de mobilisation de ces ressources en eau reste faible.

**5.** Malgré ses atouts considérables, l'agriculture sénégalaise fait face à deux défis majeurs: (i) le Sénégal continue à importer près de 70% de ses besoins alimentaires alors que plus de 60 % de ses actifs sont engagés dans l'agriculture vivrière, fortement dépendante de la pluviométrie et le pays reste aussi importateur net de viande, en particulier de moutons durant les périodes de haute consommation telles que les fêtes et événements religieux (ii) une large partie de la population (en rapide croissance) n'a toujours pas accès à une alimentation suffisante et vit dans une situation de pauvreté avec une incidence élevée en milieu rural.

**6.** Le secteur agricole sénégalais continue de faire face à diverses contraintes: (i) faiblesse et irrégularité de la pluviométrie; (ii) dégradation des sols; (iii) insuffisance de semences de bonne qualité et d'engrais; (iv) large recours à des techniques traditionnelles à faible productivité; (v) faiblesse des services d'appui technique; (vi) faible accès aux financements; et (vii) enclavement de certaines zones à fort potentiel productif. En outre, le secteur souffre du faible niveau de mise en valeur des aménagements agricoles (65 % du potentiel); de l'inadéquation de la politique foncière; de l'absence d'intégration et de la faible structuration des filières autour de chaînes de valeur; de l'insuffisante prise en compte des résultats de la recherche; de difficultés d'accès aux marchés et de la faible valorisation des produits exportés.

7. Les mesures et orientations prises par l'État sénégalais en matière de développement économique et social, et dans le secteur rural, sont énoncées dans les différents cadres d'orientation du pays, dont en particulier: (i) la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) adoptée en 2004, définit pour vingt ans, les dispositions générales et les grandes orientations pour un développement du secteur agricole en vue de la réduction de la pauvreté; (ii) la Stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES) 2013-2017 vise l'accélération de la croissance économique et l'amélioration de la productivité; (iii) le Programme national d'investissement agricole (PNIA) adopté dans la logique du programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) dont l'objectif est de porter le taux de croissance agricole à 6%.

### **Contexte institutionnel**

8. Le paysage institutionnel en lien avec le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire au Sénégal est constitué du côté de l'Etat par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), le Ministère de l'Élevage et de la Production d'Élevage (MIPA) et les ministères en charge de la Recherche et de l'Environnement/Conservation de la Nature/Développement Durable. Le Ministère de l'Économie et des Finances est chargé de la planification, de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des investissements de l'Etat dont ceux réalisés dans le cadre du développement agricole et rural. Ces différentes structures Publiques du secteur agricole et rural présentent des faiblesses liées aux effectifs mobilisables sur le terrain (en quantité et qualité), à l'insuffisance des ressources financières affectées à leur fonctionnement, qui ne permettent pas la livraison d'un service public de qualité et en temps requis.

9. *Conseil agricole et rural*, l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR) a comme mandat d'assurer le conseil agricole et rural sur toute l'étendue du territoire national, selon une approche fondée sur la demande des producteurs et un partenariat avec les OP et les principaux acteurs du développement rural (ONG, projets, Direction Régionale de développement Rural (DRDR), etc.). Depuis 2010, l'Agence est organisée en: (i) une direction générale légère chargée d'impulser, de coordonner et de contrôler les interventions; (ii) sept directions de zones, responsables chacune de la programmation et de la mise en œuvre des activités, en liaison avec les collectivités locales et les OP. Actuellement, les effectifs de l'ANCAR sont limités et ne lui permettent pas de couvrir tout le territoire ; les ressources budgétaires allouées sont faibles et l'ANCAR fait également face à une instabilité institutionnelle. Un renforcement des effectifs et des ressources de l'ANCAR sont donc nécessaires pour faire face à la multiplication de ses

conventions de partenariats avec les projets et programmes évoluant dans le secteur du développement rural. Outre l'ANCAR, d'autres structures faitières des OP et ONG apportent de temps en temps des conseils agricoles et des appuis d'accompagnement aux OP et exploitations familiales

**10. Recherche agricole et agro-alimentaire.** La recherche agricole et alimentaire est assurée par l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et l'Institut de Technologie alimentaire (ITA). La recherche du partenariat étroit entre ces structures et le projet est importante surtout dans les domaines de la sélection variétale pour le renforcement et le renouvellement du capital semencier en variétés productives et adaptées aux conditions de sécheresse de la zone du projet. Il est particulièrement important de renforcer la recherche pour accroître fortement les rendements agricoles, notamment celles des cultures sous pluie telles que le mil et sorgho.

**11. Décentralisation et Appui au développement local.** L'Agence régionale de développement est chargée d'apporter aux collectivités locales une assistance dans les domaines et activités liés au développement.

**12. Organisations paysannes et des producteurs ruraux (OP).** Une des spécificités du secteur agricole sénégalais est la vigueur de la dynamique d'organisation du monde paysan. Grâce à un processus d'autopromotion et d'accompagnement, les OP sont devenues aujourd'hui des acteurs-clef dans le processus de remodelage et de mise en œuvre de la politique agricole du pays. La participation des OP à travers le CNCR à la préparation et à l'élaboration du PSAOP et de la Loi d'Orientation Agro-Sylvio-Pastorale (LOASP) en est une illustration. L'implication directe de l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (ASPRODEB) dans la mise en œuvre de la Composante: « Appui aux organisations de producteurs » du PSAOP est un signe de la participation des OP à la définition et à la mise en œuvre des politiques agricoles. La place de plus en plus stratégique que l'appui aux OP occupe dans les interventions des partenaires combinés aux facteurs susmentionnés, a largement contribué à l'émergence d'un certain nombre d'OP offrant des services économiques et techniques à leurs membres directement impliqués dans la production et la mise en marché. Un certain nombre d'OP du niveau unions et des faitières disposent de bonnes capacités et fournissent le conseil agricole et d'autres appuis d'accompagnement dans les domaines de structuration et de renforcement des capacités des OP, des coopératives et des exploitations familiales

**15.** Le Sénégal compte un réseau très dense d'OP constituées d'organisations paysannes et rurales aux rôles et fonctions variables. Au plan national, les producteurs sont regroupés dans diverses organisations (fédérations, unions). A l'exception de quelques filières (coton, tomate,

oignon, etc.), la caractéristique dominante est la dispersion des structures nationales impliquées dans les mêmes filières. L'élevage est le secteur qui souffre le plus de cette dispersion. A côté des organisations professionnelles, on dénombre des organisations de défense et de représentation structurées sous forme de plateformes assurant le plaidoyer et la défense des intérêts de leurs membres et dont la plus importante reste le CNCR. Il regroupe les grandes organisations paysannes du Sénégal (28 fédérations et Unions) et se distingue par ses bonnes capacités de lobbying, de représentation, de plaidoyer et de défense de l'agriculture familiale. Mais, sur le terrain, ses structures intermédiaires et de base restent faibles quant à la maîtrise des fonctions économiques et d'administration associative et de gouvernance. Au niveau local, on enregistre une bonne occupation du terrain par : i) des organisations et groupements de base (associations, organisations de producteurs et au niveau village; des groupements d'intérêt économique(GIE) ; ii) des regroupements en union au niveau Communauté Rurale et fédérations d'OP suivant le découpage administratif à l'image de la Coopérative rurale de L'Arrondissement de Kele Gueye et de la Fédération des associations Paysannes agricoles de Louga.

**16. Organisation des Producteurs à la Base (OPB).** En dépit de leur bonne occupation du terrain et des accompagnements dont elles ont bénéficié par différentes structures, un bon nombre des OPB continuent à faire face à des contraintes: i) faiblesse des capacités à prendre en charge efficacement les fonctions économiques et techniques en faveur de leurs membres, les exploitations familiales; ii) faible connexion aux faitières au niveau CR comme régional ; iii) faiblesses organisationnelles et institutionnelles caractérisées par des instances peu fonctionnelles ; déficit de démocratie interne, de communication et de transparence dans la gestion administrative et financière ; iv) faible connexion de l'OPB avec son environnement institutionnel ; v) des niveaux de productivité encore bas et à un accès difficile aux intrants et au crédit, pertes post récolte importantes ; vi) difficultés pour la mise en marché et parfois manque d'information de marché et le prix.

**17. Unions des producteurs.** La première intégration des OP se fait à l'échelle des villages et de CR. Les faitières sont souvent constituées en Unions et fédérations dont la fonction principale est de fournir un certain nombre de services aux membres qui sont des OPB : i) approvisionnement en intrants et en matériel agricole, ii) sécurisation de la production, iii) accès au crédit, iv) représentation et défense des intérêts des membres à l'échelle CR. Les unions ont été pour la plupart créées sur une base communautaire et regroupent à cet effet les OPB du terroir sans spécialisation, à la différence des nouvelles créations qui se font sur une base fonctionnelle à l'image des Centrales d'Achat Agricoles (CAA) dont la compétence distinctive

est la mise en marché des surplus de production de ses membres qui sont des GIE avec d'autres activités connexes comme les autres unions.

**18. *Financement de l'agriculture.*** La Caisse Nationale de Crédit Agricole de Sénégal (CNCAS) reste le principal acteur dans le secteur du financement rural. Elle consacre la majorité de ses ressources aux activités agricoles, administre la grande majorité des incitations financières au secteur, sous le contrôle du Ministère des Finances. Ainsi, les fonds de Bonification, de Garantie, et de Calamité, financés en grande partie sur ressources budgétaires sont logés à la CNCAS. Le Fonds de Bonification prend en charge 5 points du taux débiteur normal, ce qui permet à la CNCAS d'offrir des conditions de prêts plus favorables que celles du reste du secteur bancaire et des institutions de micro finance, notamment en matière d'apport personnel et de taux d'intérêt (7,5 % prorata temporisé en crédit de campagne sur 9 mois maximum). En dehors du système financier classique, environ 700 institutions de microfinance, dont la plupart sont organisées autour de sept grands réseaux, sont présentes sur le territoire. Le financement du secteur de l'agriculture par les IMF reste insuffisant, l'essentiel de leurs concours étant orienté vers les activités génératrices de revenus, en particulier le petit commerce, et la satisfaction de certain besoins sociaux. Les crédits consentis sont majoritairement à très court terme, avec des taux d'intérêt nettement supérieurs à ceux du système classique.

**29.** Le financement du secteur primaire et agricole par le secteur bancaire reste très insuffisant. En 2009, le secteur bancaire a accordé seulement environ FCFA 47,6 milliards au secteur agricole (environ 95,2 millions de dollars E.U.), soit 3 % de l'ensemble des concours bancaires à l'économie. Ce financement provient en moitié de la CNCAS et l'autre moitié provient en majorité des Institutions de microfinance (IMF). Près de 50% de ces crédits ont concerné les deux principales filières arachide et coton. L'offre de crédit est fortement concentrée sur les crédits à court terme, et exclut quasiment le crédit l'investissement agricole (moyen et long terme). Aussi, le coût du crédit est très élevé. Par exemple, le coût des IMF avoisine 18%. La CNCAS qui applique des taux bonifiés relativement bas de 7-8% ne finance quasiment que le crédit de court terme, principalement le crédit de la campagne agricole. Mais, ses moyens financiers étant faibles, la CNCAS n'est rapport de conception détaillée

**20. *Marchés de produits agricoles.*** Des études détaillées de chaînes de valeur d'un certain nombre des filières, dont celles retenues par le projet, ont été réalisées pour (i) évaluer le potentiel du marché réel et solvable existant et (ii) leur fonctionnement. L'étude des filières mil/sorgho, montre que le marché national en céréales transformées est déficitaire en produits locaux transformés (exemple en céréales locales transformées) alors que la demande nationale en céréales transformées par année et par personne est en augmentation. Cette demande peut

encore augmenter avec l'amélioration de la qualité du produit transformée. Avec l'incorporation croissante du mil, du maïs et du sorgho dans la fabrication du pain dans le but de réduire les importations du blé, la demande du marché en ces produits vont continuer à accroître à moyen terme. En ce qui concerne le niébé, une filière courte (sans segment de transformation pour le moment), l'offre reste encore inférieure à la demande. Très apprécié par les Sénégalais sous la forme « Ankara », la vente est faite directement aux consommateurs. La mise en place des unités de transformation devrait augmenter encore la demande locale qui est déjà importante. Pour le maïs, aliment de base de la volaille et aussi bien consommé dans le pays, l'offre actuelle est de loin inférieure à la demande nationale. D'ailleurs, pour combler ce déficit, le pays recourt aux importations, principalement du Brésil. En ce qui concerne l'horticulture, pratiquée principalement dans les Niâmes, une analyse SWOT (*Analysais - Strength, Weaknesses, Opportunités, Threads— Analyse, Force, Faiblesses, Opportunités, Menaces*) des filières horticoles a révélé l'avantage comparatif du Sénégal dans ce secteur. Cet avantage comparatif est dû : (i) au climat favorable et la disponibilité en eau ; (ii) la capacité du pays à alimenter le marché Européen durant la période où les autres pays ne peuvent pas offrir les produits ; (iii) proximité des marchés européens avec un coup de transport aérien et maritime compétitif ; (iv) accès aux intrants de qualité et (vi) des politiques avec moins de distorsions. De plus, à peine 5% des fruits et des légumes sont transformés. Toutefois, on note en général, une nette insuffisance de planification de la production en fonction de la demande, une faible Capacité de commercialisation et une insuffisance d'information sur le marché. Pour le sésame, la demande du marché est de très loin supérieure à l'offre actuelle. En 2012 par exemple, sur des besoins de l'ordre de 5 000 tonnes de la compagnie ANI, les producteurs n'ont pu offrir que 670 tonnes à un prix négocié rémunérateur. Des usines de transformation de sésame sont installées à Dakar et une nouvelle usine vient de s'installer à Kaolack dans la zone d'intervention du Projet. Par ailleurs, l'urbanisation urbaine rapide (4%) des villes comme Kaolack, Thiès et Touba, localisé à proximité de la zone d'intervention du Projet, augure d'une demande croissante chaque année.

**21. Changement Climatique.** Le changement climatique, le développement durable et la réduction de la pauvreté sont inscrits en tant que priorités pour le Gouvernement du Sénégal. Pour faire face au changement climatique, le Sénégal a adopté en 2000 un code de l'environnement, suivi en 2003 du Comité national des changements climatiques (COMNACC), en 2005 d'un Plan d'Actions pour l'Environnement (PNAE) et le cadre de vie, 2006, le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) et en février 2010 de la Stratégie Nationale d'adaptation aux changements climatiques<sup>14</sup>. De plus, l'Etat du

Sénégal s'est doté en 2001 d'un code de l'environnement rendant obligatoire l'évaluation des impacts environnementaux des projets, programmes et plans de développement. Le Centre de suivi écologique (CSE) est chargé de la mise en place du Programme "Evaluation Environnementale et Gestion des Risques" afin d'accompagner l'Etat, les organismes de développement, les projets et les partenaires nationaux et internationaux dans la prise en charge des préoccupations environnementales.

## **B. Justification**

### **Résultats, leçons et acquis du PAFA.E**

#### **22. Résultats**

Le PAFA a obtenu des résultats très significatifs dans l'augmentation des rendements des cultures appuyées. Ceci grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées, des engrais de qualité en quantité raisonnable, l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les producteurs et productrices, le suivi de proximité des activités, un accès garanti au marché non traditionnel (agro-industriels et unités de transformation) des producteurs à travers la contractualisation commerciale entre les OP et les OM à des prix négociés et rémunérateurs. Par exemple, le rendement du mil a presque doublé ; celui de sésame a augmenté de plus de 50% ; quant au niébé, son rendement a augmenté de plus de 70% ; et le sorgho de plus de 150%. Dans le domaine de l'aviculture villageoise, l'adoption des bonnes pratiques d'élevage, l'amélioration de l'habitat et l'alimentation dont l'aliment rendu accessible par sa préparation par les femmes éleveuses elles-mêmes, à partir des matières premières locales, a sensiblement amélioré la productivité des poules en passant d'une moyenne de 2 poussins à 7 poussins. Par exemple, il y a des cas où le cheptel de poules de certaines éleveuses est passé de 10 sujets à 100 sujets en l'espace de 20 mois. Dans le domaine de la production horticole, le projet a réaménagé un bon nombre d'hectares et l'utilisation de pompes solaires a permis de (i) alléger à pénibilité d'exhaure de l'eau et réduire les charges exorbitantes liées à l'électricité (environ 60% du coût D'exploitation); (ii) augmenter les rendements et la production ainsi que les surfaces exploitables; et (iii) encourager le retour des jeunes dans les villages. Le projet a amélioré sensiblement la capacité de stockage des produits par la construction de 20 Centres de développement Filières (CDF) dont 9 CDF de 60 tonnes et 11 CDF de 120 tonnes. Grâce à ces infrastructures, les acteurs de filières disposent d'une capacité de stockage supplémentaire de 1920 tonnes nécessaires pour répondre à l'augmentation de la production résultant de l'amélioration significative des rendements.

#### **23. Leçons apprises.**

Les principaux acquis et leçons du PAFA sont les suivantes.

- *Processus de concertation et de Planification* : La mise en place d'une organisation interprofessionnelle « Table Filière » pour chaque filière retenue est un acquis important. Cette table filière, composée de tous les acteurs de la filière, élabore de façon participative et inclusive une stratégie de développement de la filière et un plan d'action annuel (plan d'affaires) qui est cofinancé par le projet après un processus de sélection transparent dans lequel participent tous les acteurs et institutions concernés tels que bénéficiaires, OP, UCP, CR, IMF, ANCAR, Gouvernorat. La table filière assure la transparence des prix de produits par la diffusion chaque semaine des prix des marchés de référence à tous les acteurs de la filière. Elle assure aussi le suivi du respect des engagements contractuels entre les OP et les OM d'une part, et d'autre part, entre les OP et les producteurs par la sensibilisation et l'éducation sur la contractualisation. Par exemple, durant la campagne 2012-2013, le prix de niébé sur le marché avait augmenté sensiblement dépassant très largement le prix convenu entre l'OP et l'OM. Grâce à la facilitation de la Table Filière, la majorité des producteurs ont respecté le prix contractuel convenu. Toutefois, les interprofessions (tables filières) sont encore jeunes nouvellement créées ; la mutualisation des efforts reste encore insuffisante et les échanges d'expériences faibles. Des actions de sensibilisation, de capacitation/renforcement institutionnel, organisationnel et d'accompagnement des OP et d'autres acteurs sont encore nécessaires pour rendre les tables filières efficaces.
- *Contractualisation commerciale entre OP et OM*. La contractualisation entre les OP et les OM est un moyen efficace pour faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés et permettre à ces derniers d'obtenir des prix négociés rémunérateurs. Mais cela exige de tous les acteurs un respect strict des engagements contractuels. Par exemple dans le cadre du projet PAFA, grâce à la contractualisation, les prix obtenus par les producteurs ont été au moins 10% plus élevés que les prix du marché local. A ce jour, 112 contrats commerciaux ont été signés entre OP et OM. Ces contrats ont permis de créer des relations de confiance entre les OP/producteurs et les OM. Par exemple, les couples OP/OM de la première année ont été à 100% reconduits l'année suivante. La diffusion de l'information des prix des marchés à tous les acteurs de filières a fortement amélioré la transparence dans les filières.
- *Accès aux intrants et petit matériel et équipement agricole*. L'utilisation de subvention comme capital de démarrage est parfois nécessaire pour faciliter l'accès des petits producteurs aux intrants s'il est utilisé pour un temps limité, avec l'objectif de créer à moyen terme, une capacité d'autofinancement ou d'accès des OP au financement des institutions financières, dans le but de restaurer la capacité productrice des petits producteurs vulnérables et de construire la relation

entre ceux-ci et les institutions financières. Pour des résultats durables, l'utilisation de la subvention doit être couplée à d'autres actions, en l'occurrence (i) amélioration de la connaissance des producteurs des services et des procédures de financement ; (ii) accès des institutions financières aux informations technico-économiques des filières ; (iii) éducation financière ; (iv) existence des services financiers adaptés aux besoins de financement des petits producteurs, etc. Par exemple, au PAFA, l'utilisation de la subvention dégressive sur 3 ans (80%, 60% et 40%) a grandement facilité l'accès de petits producteurs appuyés par le projet aux intrants agricoles. Ceci permet d'améliorer leur sécurité alimentaire et de restaurer leur capacité productive, de construire la relation entre les petits producteurs/leurs organisations avec les Institutions de financement et de fidéliser cette relation. Le système d'épargne-crédit en nature instauré permet aux ménages à autofinancer leurs besoins en intrant et matériel agricole. En effet, à la récolte, chaque producteur, membre de l'OP apporte la quantité de sa production équivalente à ses besoins en intrants pour la campagne agricole suivante. L'OP regroupe les productions de ses membres avant d'assurer la commercialisation à un prix négocié et rémunérateur. Par la suite, l'OP achète les intrants et assure la distribution suivant la commande de chaque membre. Ce mécanisme a permis à près de 9000 ménages vulnérables de disposer des intrants agricoles à temps et de pouvoir respecter les itinéraires techniques, ce qui est une démarche novatrice pour faciliter l'accès de petits producteurs vulnérables aux intrants agricoles. Grâce à ce système, les OP ont remboursé à 100% le crédit de commercialisation mobilisé pour la campagne 2012-2013.

- *Gestion communautaire du matériel agricole.* Le système de gestion communautaire de matériel agricole est un moyen pour résoudre l'accès au matériel agricole des petits producteurs vulnérables et démunis qui ne peuvent pas se procurer du matériel de façon individuelle. Par exemple dans le cadre du PAFA, la gestion communautaire du matériel agricole a permis aux exploitations familiales, particulièrement les femmes et les jeunes de disposer, au besoin et en temps utile, du matériel agricole sous forme de prestation rémunérée, facilitant ainsi le respect des itinéraires techniques. Toutefois, la gestion de cet équipement doit être renforcée pour assurer de façon régulière la maintenance et au besoin, le renouvellement du matériel. Le PAFA-Extension envisage la promotion de MPER de service pour la gestion du matériel agricole de la communauté.

- *Le partenariat pour le conseil agricole de proximité.* Le partenariat tissé entre l'ANCAR, DRDR, CAR, CEF/OP a produit de bons résultats. L'internalisation du Conseil agricole par la mise en place de 271 Conseil d'Exploitation familiale (CEF) généralement des jeunes des villages au sein des OP, a permis d'assurer l'appui conseil et le suivi de proximité de la mise

en œuvre, ce qui a abouti à une bonne adoption des pratiques agricoles par les producteurs et productrices.

**24. La raison d'être** du PAFA-Extension tient principalement à la présence dans la zone d'intervention de nombreux atouts insuffisamment valorisés: (i) existence de résultats positifs et d'acquis importants du PAFA et des anciens projets pouvant être consolidés, répliqués et mis à échelle ; (ii) disponibilité de ressources naturelles et de potentiel productif; (iii) existence d'un marché interne et sous régional; (iv) existence d'une tradition d'organisation associative dans le domaine socio-productif, sur laquelle le projet peut bâtir; (v) disponibilité d'une main d'œuvre abondante; (vi) fort potentiel d'accroissement de la productivité et de la production sur certaines filières porteuses; et (vii) possibilités de promotion de partenariat entre producteurs et autres acteurs opérant sur ces filières (privés comme publics). En dépit de tous ces atouts, les petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) sont confrontés à un certain nombre de contraintes (difficultés d'accès aux intrants, au crédit, aux marchés et aux services, enclavement de certaines zones de production à haut potentiel, limitation dans l'accès équitable aux ressources naturelles, en particulier la terre, l'eau et les pâturages), qui freinent le développement des activités de production végétale et animale. En valorisant au mieux les atouts et les acquis tout en atténuant ou en levant ces contraintes, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvopastorale Ouest, peuvent durablement être améliorés, à travers leur insertion dans des filières agricoles profitables et diversifiées.

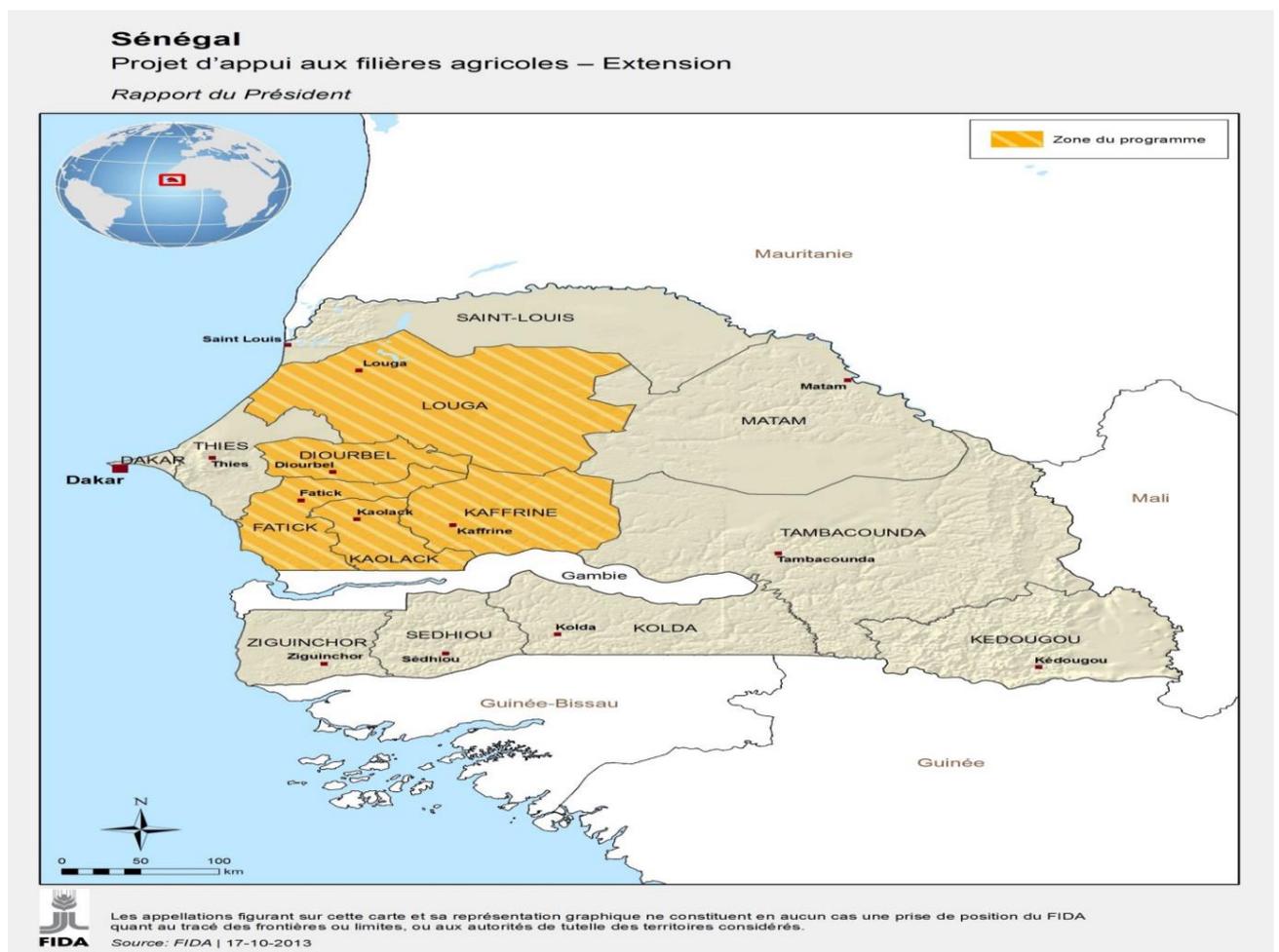
### **Le PAFA-Extension**

**25.** Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA. Le PAFA Extension densifiera les actions/activités actuelles du PAFA dans la zone actuelle de son Intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en : (i) renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations des producteurs agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres ; (ii) intensifiant et renforçant les activités créatrices d'emplois et de revenus pour les jeunes par (a) la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en utilisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) introduite par PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par (bi) l'insertion de Moyennes et petites entreprise rurales de services portées par les jeunes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER. Il s'agira par exemple des services tels que la transformation et conditionnement des produits alimentaires issus des filières retenues (batteuses et moulins à

mil, séchoirs à légumes, la fabrication de matériel et équipement agricoles (charrettes, houes, etc.) et l'atelier mécanique pour l'entretien et la réparation des groupes motopompes, motoculteurs. Le PAFA-Extension complètera aussi les interventions du PAFA dans le domaine de la conservation, préservation et restauration des ressources naturelles en utilisant le modèle des Unités Pastorales (UP) déjà validé et largement utilisé par différents projets, y compris le PRODAM. En plus des activités du PAFA, le Projet appuiera le développement de l'élevage des petits ruminants (ovins en particulier), qui sont des activités portées traditionnellement par les femmes pour leur permettre de diversifier davantage leurs sources de revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Enfin, le PAFA-Extension étendra ses interventions dans la région de Louga, non couverte par le PAFA pour ses potentialités énormes en élevage et une forte migration des jeunes nécessitant la création d'emplois pour les jeunes.

## II°) PRESENTATION DU PROJET

### Carte de la zone du Projet



**Photo n°1:** zone d'intervention

*Le PAFA-Extension est construit sur les résultats positifs et acquis du PAFA et des projets antérieurs (PROMER, PRODAM II). Le PAFA-Extension densifiera les activités du PAFA dans la zone actuelle de son intervention pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires. Il consolidera et complètera les interventions du PAFA en (i) renforçant le développement institutionnel et organisationnel des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), pour qu'elles rendent des services efficaces à leurs membres; (ii) intensifiant les activités créatrices d'emplois et des revenus des jeunes par (a) la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en capitalisant le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA) initié par PRODAM-2 dans la région de Matam ; et par (b) l'insertion de MPER de services portées par les jeunes et les femmes en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER. Le PAFA-Extension complètera aussi les interventions du PAFA dans le domaine de la conservation, préservation et restauration des ressources naturelles en utilisant le modèle des Unités Pastorales (UP) largement utilisé par différents projets, y compris le PRODAM. En plus des activités du PAFA, le Projet appuiera le développement de l'élevage des petits ruminants (ovins en particulier), qui sont des activités portées traditionnellement par les femmes pour leur permettre de diversifier leurs sources de revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Enfin, le PAFA-Extension étendra ses interventions dans la région de Louga, non couverte par le PAFA, marquée par une forte vocation animale, une migration très prononcée des jeunes et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle*

### **A. Zone du Projet et groupe cible**

Le Projet couvrira cinq (5) régions à cheval sur deux grandes zones agro-écologiques à fort potentiel de développement : (i) le Bassin arachidier Centre et Nord – zone d'intervention actuelle du PAFA – couvrant les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel ; et (ii) la région agro-pastorale de Louga. Ces cinq régions s'étendent sur 16 départements et 170 communautés rurales. La zone de couverture du projet s'étend sur 27% du territoire national et polarise 35% de la population soit environ 4 500 000 habitants dont la structure révèle une forte proportion de jeunes dans la tranche d'âge de 15 à 25 ans et une prédominance numérique des femmes (52%) voire plus dans les zones à forte tendance migratoire masculine et des jeunes notamment dans région de Louga.

**Groupe cible.** Au sein des OP impliquées dans les filières retenues, le PAFAE-extension s'adressera principalement aux petites exploitations agricoles familiales et aux petits éleveurs. Au sein de ces groupes, il veillera à l'inclusion des ménages les plus vulnérables, les jeunes (des deux sexes) ainsi que les femmes et leurs organisations. Le projet ciblera également d'autres acteurs économiques, en l'occurrence les MPER de services prioritairement pilotés par les jeunes, en amont et en aval des filières retenues, les opérateurs de marché (OM), ainsi que les structures publiques et privées qui délivrent les produits et les services nécessaires au développement des filières ciblées.

Le projet touchera directement 25 000 ménages, soit environ 250 000 personnes. Indirectement, le projet aura un impact sur l'ensemble des ménages des cinq régions d'intervention du projet, voire au-delà, du fait des effets induits indirects, de l'articulation et de complémentarité fonctionnelle avec le PAFA et le PADAER.

**Stratégie Genre.** Le Projet adoptera la stratégie « Genre et inclusion des couches vulnérables » du PAFA qui produit déjà de bons résultats et étendue dans la zone de Louga. A l'instar du PAFA, la stratégie sera inclusive. A cet effet, dans le choix des microprojets des ménages portés par les OP impliquées dans les filières retenues, la priorité est donnée aux micro-projets portés par les femmes et les jeunes. Outre les activités du projet qui ciblent l'ensemble des bénéficiaires dont les femmes et les jeunes, le PAFA-Extension entreprendra des actions spécifiques d'appui et d'encadrement pour accroître l'autonomie économique et le leadership des femmes dans les instances de décision des OP mixtes, des tables filières et autres cadres de concertation. A cet effet, les femmes bénéficieront de formation en gouvernance des OP, genre, leadership et plaidoyer. La négociation d'un système de quota entre les acteurs sera retenue chaque fois que nécessaire pour accroître la représentativité des femmes et des jeunes dans certaines instances des filières. A ce titre, i) les expériences du PROMER et du PRODAM (notamment à travers l'Observatoire Genre) seront fortement mises à profit ; ii) de même que les leçons tirées du programme de Leadership de la Femme Rurale « Rural Women Leadership Programme » déroulé par CNCR/Sénégal avec le Collège des femmes ; iii) et les premières conclusions qui seront tirées de l'expérimentation de l'approche ménage « household approach » en cours au Sénégal.

**Stratégie des jeunes.** Le PAFA-Extension mettra au cœur de ses interventions la création d'emplois viables et durables pour les jeunes ruraux des deux sexes. A cet effet, outre les activités menées actuellement en faveur des jeunes, le Projet complétera les activités du PAFA en faveur de la création d'emplois de jeunes par (i) la réalisation de périmètres maraichers à grande échelle au profit des jeunes (hommes et femmes) en utilisant le modèle d'intensification

de la production agricole (SIPA) introduite par PRODAM dans la région de Matam et (ii) par l'insertion de MPER de services en amont et en aval des filières agricoles et d'élevage retenues, en capitalisant les acquis du PROMER.

**Stratégie de mise en œuvre.** Elle sera construite sur celle du PAFA pour l'essentiel, basée sur la demande et les besoins du marché, avec les organisateurs de producteurs et les opérateurs de marchés comme principaux acteurs. Le PAFA-E capitalisera, consolidera, densifiera, répliquera et mettra à l'échelle tout en prenant en compte les réalités et les contextes agro-socio-économiques des zones d'intervention, les acquis du PAFA, d'autres projets en cours et antérieurs, notamment en matière de structuration, de capacitation et d'autonomisation des OP (PSAOP, PRODAM, PAFA), de développement des services économiques en amont et en aval des filières (PROMER), de gestion de ressources naturelles et de développement de l'élevage à travers le modèle Unités pastorales et de création d'emplois et de génération des revenus des jeunes par la mise en place des sites maraichers à grande échelle à travers le modèle de Société d'intensification de la production agricole (SIPA), acquis du PRODAM.

**Filières ciblées et critères de choix.** Le Projet ciblera les six filières du PAFA (mil, sorgho, niébé, sésame, horticulture, et aviculture villageoise) sélectionnées sur la base d'un certain nombre des critères dont (i) spéculations connues et faciles à pratiquer par les petits producteurs ; (ii) l'importance de la filière pour les pauvres et les couches les plus vulnérables (femmes et jeunes) et de leur implication dans ces filières, (iii) l'importance de la demande des marchés locaux, nationaux, régionaux et à l'exportation ; (iv) potentiel de diversification et d'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ; (v) croissance possible de la filière en termes de gain de productivité/rendement et de valeur ajoutée, de création de richesses pour les populations pauvres et (vi) possibilités d'insertion des groupes vulnérables (femmes, jeunes et ruraux sans terre) dans la production, la transformation et la commercialisation. etc. En plus de ces filières, le PAFA-E travaillera sur la filière du petit ruminant compte tenu de l'importance de cette filière pour la génération des revenus des femmes et la diversification des sources de revenus ; En termes des marchés, les études détaillées des produits de ces filières ont montré qu'il existe des marchés pour ces produits<sup>17</sup> et pour lesquelles des résultats à mettre à l'échelle ont été obtenus par de projets antérieurs et en cours, ce qui permettra de créer un impact significatif dans les zones d'intervention.

## **B. Objectifs, résultats et indicateurs d'impact**

- L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvopastorale Ouest, à travers leur insertion dans des filières profitables et diversifiées.
- L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes (des deux sexes) et les femmes.
- Les principaux résultats sur une durée de six ans seront mesurés à travers: (i) l'augmentation de la production et l'amélioration de la productivité agricole; (ii) la meilleure valorisation des productions grâce aux accords contractuels passés entre OP et OM; (iii) l'autonomisation des organisations professionnelles agricoles dans la fourniture des services sociaux et économiques à leurs membres.

Les indicateurs-clés d'impact sont: i) l'augmentation des rendements des cultures retenues, (ii) l'augmentation des quantités de produits agricoles commercialisés au travers des accords contractuels OP – OM; (iii) la réduction du niveau d'insécurité alimentaire des petits producteurs et de la malnutrition aiguë globale; (iv) l'augmentation de la valeur de la production additionnelle issue des activités soutenues par le projet des agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs ciblés; v) le nombre de bénéficiaires directs du Projet; (VI) le niveau d'autonomie organisationnelle des organisations professionnelles agricoles. Le Projet est organisé en deux composantes techniques et une composante de coordination et gestion: (1) Diversification Agricole et Accès au Marché (2) Développement et Structuration des filières, et (3) Coordination, gestion des savoirs, et suivi-évaluation.

Cette d'ailleurs dans cette dernière composante à savoir le suivi-évaluation que s'est inscrit mon stage.

### **III°) OBJECTIF DU STAGE**

#### **a) Objectifs du stage reliés aux tâches**

Le PAFA-E a développé un système de Suivi-évaluation axé sur les résultats.

Mon stage dans le village de BARKEWEL plus précisément dans le GIE LANSAR permettra conformément au cadres logiques du PAFA-E et du PAFA :

- De mesurer l'état d'avancement de l'exécution du projet

- De mesurer les effets et les impacts du projet sur les groupes cibles
- De collecter et analysera aussi des indicateurs spécifiques relatifs au système de Gestion des résultats et de l'impact (SYGRI).
- D'établir et analyser le compte de résultat prévisionnelle
- D'établir et analyser l'échéancier des flux financier

### **b) Objectifs personnelle**

Sur le plan personnel se stage me permettra :

- D'acquérir des responsabilités
- D'apprendre à connaître le monde du travail
- De développer mon réseau professionnel
- D'être autonome, rigoureux
- D'acquérir de l'expérience sur le terrain
- De développer d'autres compétences
- De m'adapter aux exigences du monde de l'entreprise
- De gagner en confiance, en maturité, et renforce ses aptitudes

## **IV°) METHODOLOGIE**

Dès mon arrivée, j'ai établi un plan de travail. Il s'agissait en fait d'un instrument que j'ai dû réajuster en fonction des conditions réelles, et ce, tout au long de mon cheminement. La méthodologie que j'ai privilégiée se rapportait aux définitions théoriques de la section précédente et était fonction des activités et des buts à atteindre. Durant mon travail, j'ai dû observer chaque situation, analyser les informations, trouver une formule de travail et effectuer les tâches requises pour atteindre les résultats voulus.

Voici quelques recettes utilisées pour arriver à mes fins :

- Visite du village et prise de contact avec les membres du GIE



**Photo n°2** : Village de BARKEWEL



**Photo n°3** : cours familiale

- Diagnostique de la situation organisationnelle du GIE

Fait par un focus groupe.

- Mise en place d'un questionnaire pour la collecte d'informations

## Questionnaire

- 1°) En quelle année a été créé le GIE ?
- 2°) Comment avez-vous connu le PAFA ?
- 3°) Connaissez-vous les objectifs du PAFA ?
- 4°) Qu'est-ce qui vous a poussé à demander un financement auprès du PAFA ?
- 5°) combien d'hectare cultiviez-vous avant le projet ?
- 6°) a combien (en Kg ou Tonne) estimez-vous vos récoltes avant le projet ? en combien de récolte l'obtenez-vous ?
- 7°) Si une partie de cette récolte est vendue à quel prix le vendiez-vous ?
- 8°) Quelles étaient les charges dans le processus de culture ?
- 9°) quelles étaient les problèmes que vous rencontriez ?
- 10°) Comment se fait le financement ?
- 11°) Que pensez-vous du mode de financement (dégressif 80 ;60 ;40) du PAFA ?
- 12°) avez-vous du mal à réaliser les apports demander ?
- 13°) de combien étaient les récoltes (en Kg ou Tonne) à la première et deuxième année du projet ? en combien de récolte l'avez-vous obtenue ?
- 14°) quelle étaient leur prix de vente ?
- 15°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour la Première et deuxième année du projet ?
- 16°) Quelles sont les charges dans le processus de culture pour cette saison 2019/2020 ?
- 17°) Combien pensez-vous récolté cette année ?
- 18°) A la fin du Projet (cette année) pensez-vous que le GIE pourra s'autofinancer ?
- 19°) que faite vous des recettes tirées de vos ventes ?
- 20°) quelles sont les améliorations apportées par le projet ?
- 21°) quelles sont les problèmes que vous rencontrez toujours dans le processus de culture ?
- 22°) Si un autre projet devait être financé, qu'est-ce que vous souhaiteriez ?
- 23°) Obtenez- vous de l'aide venant de vos epoux ou épouses ?
- 24°) Par rapport à la prise de décision, vos avis sont significatifs ou symboliques ? (A poser uniquement aux femmes)

➤ Entretien avec les membres bénéficiaires



**Photo n°4** : interview avec un membre du GIE



**Photo n°5** : interview avec un membre du GIE

➤ Visite des champs financé par le PAFA-E



**Photo n°6** : attelage d'une houe



**Photo n°7** : champ de maïs presque à maturité



Photo n°8 : bouture de maïs

- Etablissement des deux états financiers  
(Voir présentation des résultats)

## V°) PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE

### A°) présentation du lieu d'immersion

#### ➤ Le village : BARKEWEL



**Photo 9** >> Entrer du village de BARKEWEL photo 2019

**Barkewel** : résultante de la composition de deux (2) mots wolof « Barr » et « kewel » signifiant respectivement varan et biche, deux nom animaux qui étaient présent dans le site et qui étaient souvent utilise pour designer la zone (là où il y a des varans et des biches)

Crée en 1938 par Ndioba Awa Diouf est un grand village situer à 13°48'41Nord et 15°45'43Ouest à 52km du centre Kaolack est Inclut dans la commune de DAROU SALAM, arrondissement de PAOSCOTO et plus précisément dans le département de NIORO DU RIP. Le village de BARKEWEL compte d'après le chef de village environ 300 habitants repartie en trois (3) grande famille

- ✓ La famille DIOUF > famille qui géré les aspects religieux du village et situer au centre
- ✓ La famille NDIAYE > situer à l'entrée du village
- ✓ Et la famille FAYE > loger au Sud

Notons Il n'est pas rare de voir de voir des SALL et des THIOUNE qui devienne de plus en plus nombreux.

Ses habitant sont essentiellement des cultivateurs et de petit éleveur et n'ont aucune autre activité.

L'agriculture est pratiquée uniquement en saison des pluies, en saison sec les hommes rallié DAKAR pour travailler comme manouvre dans la construction.



**Photo 10 :** >> BARKEWEL source : Google MAP

➤ Le GIE : LANSAR



**Photo 11** : avec le président du GIE LANSAR

Le GIE LANSAR est une association de développement qui a obtenu sa reconnaissance le 9/05/2014 sous le numéro SNKLLK.2014.C.1359. Les activités du GIE sont l'Agriculture, Elevage, Maraichage, le Commerce et le transport avec une concentration sur l'agriculture. Le GIE compté 43 membres à sa création et en compte maintenant 52. Son siège social est établi au village de BARKEWEL/CR.DAROU SALAM/arrondissement de PAOSKOTO/NIORO.

A travers ses activités, le groupement vise à consolider les bonnes relations entre les habitants de la localité d'une part, mettre en place des projets de production et de commercialisation de maïs de qualité, d'embouche, de reforestation et d'aviculture locale d'autre part.

Construit sur les trace du GIE MOURIDOULAYE qui a obtenu son financement du PAFA.

### **B°) rentabilité des exploitations agricole familiale du GIE de LANSAR**

Selon les exigences du mandat, je devais effectuer la collecte et à l'analyse des données pour établir le compte d'exploitation ciblés mais aussi réalisé des interviews afin de déceler les aspects qualitatifs pour de. Dans un premier temps, mon travail a consisté à la création des documents qu'allaient servir à la collecte des données en français (questionnaires et entrevues).

#### ❖ *Données quantitatives*

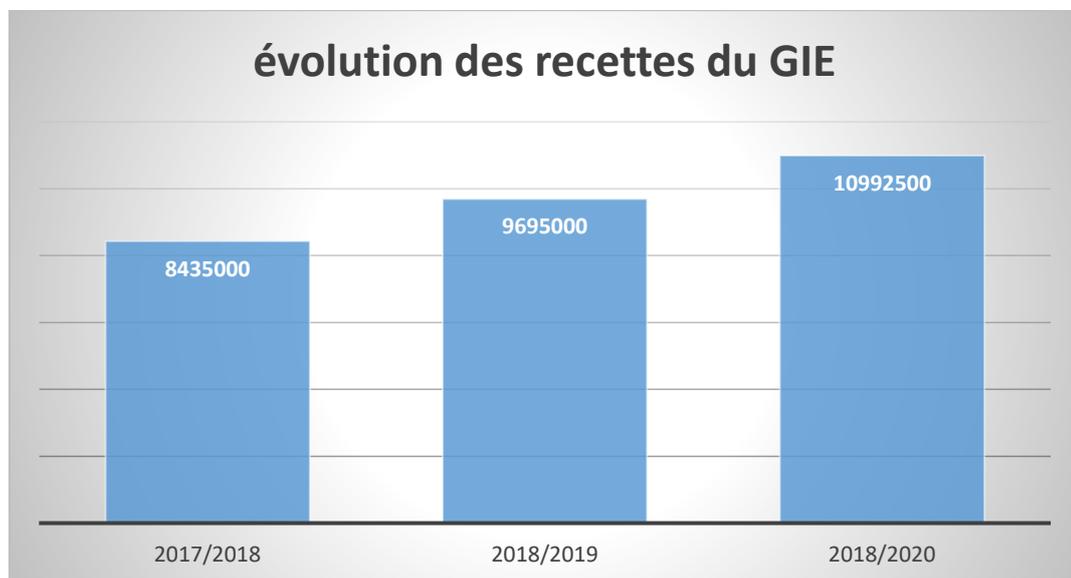
Les données quantitatives les plus en vue sont celles qui ont trait aux recettes et aux charges du GIE. Ainsi nous avons retenue :

#### ✓ Recettes

Nous considérons comme recettes : le rendement et les revenus issu de la location des machines (houe et semoir)

Rendement > elle correspond à la récolte (exprimé en kg) de tous les membres du GIE évalué pour une partie au prix d'achat du fournisseur (prix d'achat de l'apport) et pour la partie restante au prix du marché.

Revenus de la location des machines > le GIE ayant reçus 7 semoirs et 7 houes les a mises en location pour ses membres au prix de 10 000 FCFA pour la houe et 15 000 FCFA pour le semoir



#### ✓ Charges

Nous considérons comme charges : les charges d'exploitation, les charges de personnel, les charges de culture, les charges de conditionnement et d'assurance.

Charges d'exploitation > Elles concernent l'achat d'engrais et d'urées aux prix de 13 000 FCFA par sac, de semence pour 500 FCFA par sac (4 sacs d'engrais, 3 sac d'urées et 8 sacs de semence certifier par ménages) et on note des charges de pré-cultures pour 20 000 FCFA par ménages.

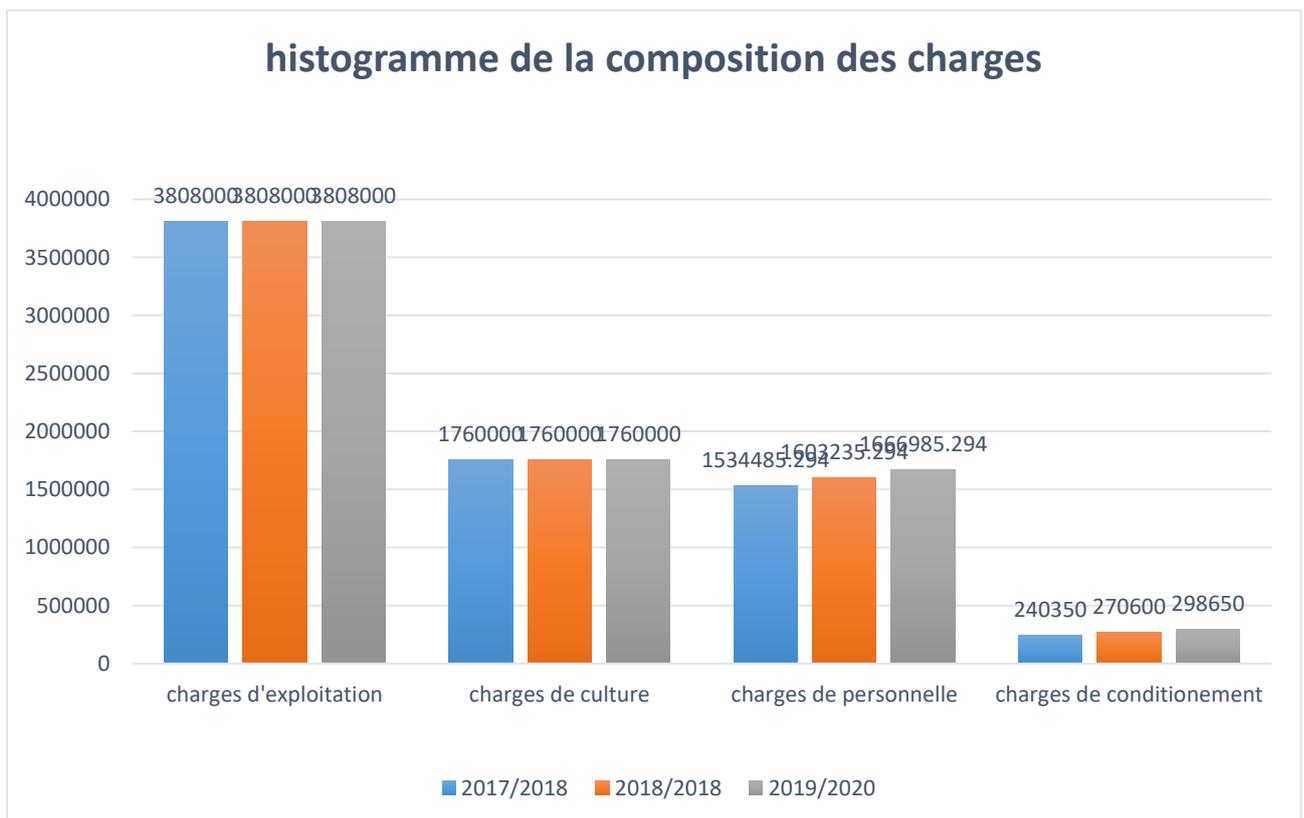
Charges de personnel > Elle représente les sommes versé à titre de paiement pour les relais (2 relais pour un total de 200 000 répartie entre les membres du GIE), le paiement de la batteuse (1250 FCFA par 100kg) et le paiement des personnes pour le récolte (25 000 FCFA unitaire)

Charges de culture > Constituer du labourage (location de houe), du semis (location du semoir) et des frais de défrichage et de-herbage.

Charges de conditionnement > Elle représente l'achat des sacs de 50kg (à 175fcfa unité).

Assurance > charges d'assurance contracté à la 3<sup>ème</sup> années (pour 8 000 FCFA par ménage).

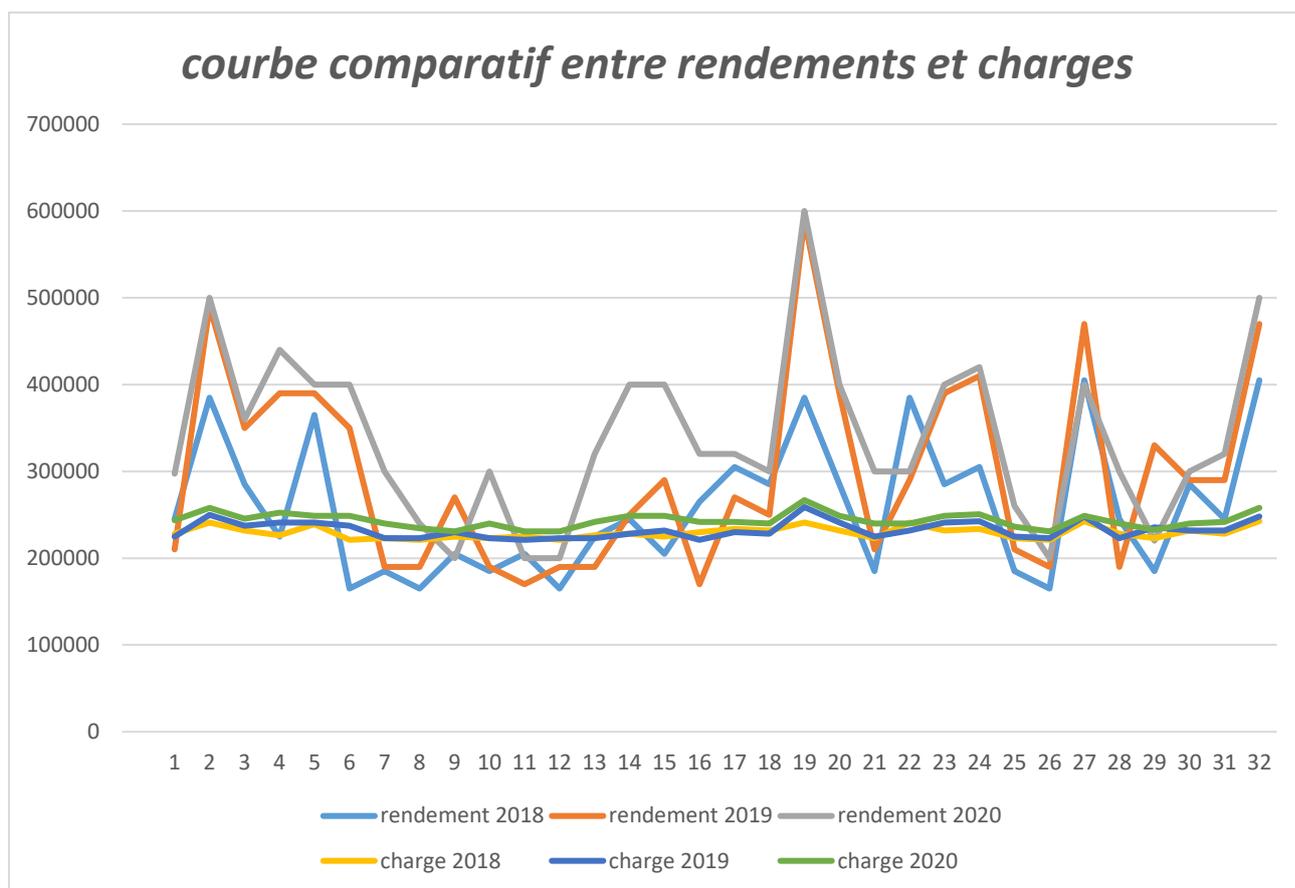
**NB** : ces charges ont été considérer pour tous les membres du GIE ayant un financement mais dans la réalité des faits la plupart des charges (culture et charges personnelle) son effectuer par les exploitants et aider de leur famille, il n'y aura pas ce cas pas de décaissement.



❖ **Résultats obtenus**

|              |          |    | 2017/2018      |               | 2018/2019      |               | 2019/2020      |               |
|--------------|----------|----|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| Prenom       | Nom      | N° | rendement (kg) | charge (FCFA) | rendement (kg) | charge (FCFA) | rendement (kg) | charge (FCFA) |
| Moussa       | SALL     | 1  | 1300           | 228282,4      | 1100           | 224682,4      | 1700           | 243482,4      |
| Bou          | KEYTA    | 2  | 2000           | 240882,4      | 2500           | 249882,4      | 2500           | 257882,4      |
| Fatou        | DIOUF    | 3  | 1500           | 231882,4      | 1800           | 237282,4      | 1800           | 245282,4      |
| Alioune      | NDIAYE   | 4  | 1200           | 226482,4      | 2000           | 240882,4      | 2200           | 252482,4      |
| Ibrahima     | FALL     | 5  | 1900           | 239082,4      | 2000           | 240882,4      | 2000           | 248882,4      |
| Modou        | GUAYE    | 6  | 900            | 221082,4      | 1800           | 237282,4      | 2000           | 248882,4      |
| Salif        | THIOUNE  | 7  | 1000           | 222882,4      | 1000           | 222882,4      | 1500           | 239882,4      |
| Ndoumbe      | GUEYE    | 8  | 900            | 221082,4      | 1000           | 222882,4      | 1200           | 234482,4      |
| Omar         | THIOUNE  | 9  | 1100           | 224682,4      | 1400           | 230082,4      | 1000           | 230882,4      |
| Omar         | FALL     | 10 | 1000           | 222882,4      | 1000           | 222882,4      | 1500           | 239882,4      |
| Adama        | GUEYE    | 11 | 1100           | 224682,4      | 900            | 221082,4      | 1000           | 230882,4      |
| Sokhna       | Seck     | 12 | 900            | 221082,4      | 1000           | 222882,4      | 1000           | 230882,4      |
| Aly          | DIOUF    | 13 | 1200           | 226482,4      | 1000           | 222882,4      | 1600           | 241682,4      |
| Mamadou      | ndiaye   | 14 | 1300           | 228282,4      | 1300           | 228282,4      | 2000           | 248882,4      |
| Amadou Woury | DIALLO   | 15 | 1100           | 224682,4      | 1500           | 231882,4      | 2000           | 248882,4      |
| Seydi        | NDIAYE   | 16 | 1400           | 230082,4      | 900            | 221082,4      | 1600           | 241682,4      |
| Talibe       | NDIAYE   | 17 | 1600           | 233682,4      | 1400           | 230082,4      | 1600           | 241682,4      |
| Bassirou     | DIOUF    | 18 | 1500           | 231882,4      | 1300           | 228282,4      | 1500           | 239882,4      |
| Mamour       | FAYE     | 19 | 2000           | 240882,4      | 3000           | 258882,4      | 3000           | 266882,4      |
| Baba         | FAYE     | 20 | 1500           | 231882,4      | 2000           | 240882,4      | 2000           | 248882,4      |
| Amath        | NDIAYE   | 21 | 1000           | 222882,4      | 1100           | 224682,4      | 1500           | 239882,4      |
| Bassirou     | ndiaye   | 22 | 2000           | 240882,4      | 1500           | 231882,4      | 1500           | 239882,4      |
| Mbaye        | NDIAYE   | 23 | 1500           | 231882,4      | 2000           | 240882,4      | 2000           | 248882,4      |
| Fatou        | DRAME    | 24 | 1600           | 233682,4      | 2100           | 242682,4      | 2100           | 250682,4      |
| Moussa       | DIOUF    | 25 | 1000           | 222882,4      | 1100           | 224682,4      | 1300           | 236282,4      |
| Boye         | Guadiaga | 26 | 900            | 221082,4      | 1000           | 222882,4      | 1000           | 230882,4      |
| Lamine       | DRAME    | 27 | 2100           | 242682,4      | 2400           | 248082,4      | 2000           | 248882,4      |
| Omar         | NDIAYE   | 28 | 1300           | 228282,4      | 1000           | 222882,4      | 1500           | 239882,4      |
| Awa          | DIOUF    | 29 | 1000           | 222882,4      | 1700           | 235482,4      | 1100           | 232682,4      |
| Moustapha    | NDIAYE   | 30 | 1500           | 231882,4      | 1500           | 231882,4      | 1500           | 239882,4      |
| Mamadi       | DRAME    | 31 | 1300           | 228282,4      | 1500           | 231882,4      | 1600           | 241682,4      |
| Babacar      | DIOUF    | 32 | 2100           | 242682,4      | 2400           | 248082,4      | 2500           | 257882,4      |

**Tableau n°1** : Tableau récapitulatif des rendements et charges pour les trois ans



L'analyse quantitative et qualitative des données issues des entrevues a montré que les bénéficiaires sont satisfaits à 100% du mode de financement ce qui est justifier par un compte d'exploitation avec un résultat net positif. Résultat confirmé par le courbe comparatif entre recettes et charges.

| location matériels |   |              |               |  |
|--------------------|---|--------------|---------------|--|
| <b>houe</b>        | 7 | 10 000       | 70000         |  |
| <b>semoir</b>      | 7 | 15 000       | 105000        |  |
|                    |   | <b>total</b> | <b>175000</b> |  |

**Tableau n°2** : Tableau récapitulatif des revenus de la location des machines

## COMPTE D'EXPLOITATION DU GIE LANSAR

| désignation                | 2017/2018        | 2018/2018        | 2019/2020        |
|----------------------------|------------------|------------------|------------------|
| rendement en CFA           | 8260000          | 9520000          | 10817500         |
| revenue location matériels | 175000           | 175000           | 175000           |
| <b>total recette</b>       | <b>8435000</b>   | <b>9695000</b>   | <b>10992500</b>  |
| charges d'exploitation     | 3808000          | 3808000          | 3808000          |
| charges de culture         | 1760000          | 1760000          | 1760000          |
| charges de personnelle     | 1534485,3        | 1603235,3        | 1666985,3        |
| charges de conditionnement | 240350           | 270600           | 298650           |
| Assurance                  |                  |                  | 256000           |
| <b>total charges</b>       | <b>7342835,3</b> | <b>7441835,3</b> | <b>7789635,3</b> |
| <b>bénéfice net</b>        | <b>1092164,7</b> | <b>2253164,7</b> | <b>3202864,7</b> |

**Tableau n°3** : Tableau du compte d'exploitation du gie lansar

Une analyse approfondie du tableau montre un résultat net positif et qui augmente d'année en année passant de 618964,7 FCFA à 2870764,7 FCFA et ce malgré que certaines personnes ont obtenu un faible rendement à la deuxième année à cause du retard constaté dans les pluies et du retard dans l'approvisionnement. Il est à remarquer que la part des charges de personnelle et de culture dans le total des charges est prédominante.

Les objectifs ont été dépassés avec l'échéancier des flux financiers pour prendre en compte les investissements et dégager la valeur actuelle nette pour les 3 ans.

| <b>CHARGES D'INVESTISSEMENTS</b>     |                |
|--------------------------------------|----------------|
| 2 bâches                             | 240000         |
| 7 semoirs                            | 1680000        |
| 7 houes                              | 840000         |
| <b>total charge d'investissement</b> | <b>2760000</b> |

**Tableau n°4** : Tableau récapitulatif des charges d'investissement

## ÉCHÉANCIER DES FLUX FINANCIER

| désignation              | 2017/2018         | 2018/2019        | 2018/2020        |
|--------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| Recette total            | 8435000           | 9695000          | 10992500         |
| <b>Total inflow</b>      | <b>8435000</b>    | <b>9695000</b>   | <b>10992500</b>  |
| charges d'investissement | 2760000           |                  |                  |
| total charges            | 7342835,3         | 7441835,3        | 7789635,3        |
| <b>total outflow</b>     | <b>10102835,3</b> | <b>7441835,3</b> | <b>7789635,3</b> |
| cash-flow                | -1667835,3        | 2253164,7        | 3202864,7        |
| cash-flow actualisé      | -1667835,3        | 585329,4         | 3788194,1        |

VAN du Projet

3 788 194,1

**Tableau n°5** : Tableau de l'échéancier des flux financiers

La valeur actuelle nette du projet est positive et égale à **3 788 194,1** FCFA, ce qui signifie que le projet est rentable pour le GIE mais aussi pour chaque ménage. Même si pour les deux premières années le cash-flow est négatif à cause de l'importance des charges d'investissement d'une valeur de 2 760 000 FCFA constituer par les achats des semoirs, houes et des bâches. Ces résultats démontrent que le GIE est performant sur les 3 ans car ayant un de roulement conséquent ce qui leur a permis d'acheter des sacs d'urée pour chaque membre et ce du fait du retard accusé par le fournisseur. En effet les réalisations sont très importantes au niveau individuelle en plus d'être tous devenu autosuffisant alimentaire (ce qui été pas le cas car d'après le président Moussa SALL le rendement obtenu avant le financement du PAFA-E ne pouvait permettre que six (6) voire sept (7) mois de survie et que les hommes étaient obliger de rallier la capital pour y travailler et avoir de quoi subvenir au besoin de leur famille), trois (3) ménages sur cinq (5) ont construit un bâtiment en brique et neuf (9) sur dix (10) ont acheter de la bétail (soit pour l'attelages soit pour l'élevage), d'autres avec leur recette ont réussi à

s'approvisionner correctement en engrais, semences de qualité, et urées pour leurs autres champs. 62.5% possèdent maintenant leur propre houe qu'il ont acquis grâce au récolte.

Les résultats des interviews ont montré que la question du genre est très bien représenté dans le GIE et dans la prise décision comme en atteste Mm BOYE GUADIAGA vice-présidente du GIE et Mr OMAR THIOUNE l'imam du village de membre du GIE.

Je pense que la plus grande réalisation et de portée supérieur est que 47.65% des ménages ont avec leur recette ont financé l'étude de leurs enfants.



**Photo n°12** : un cheval acquis avec les bénéfices obtenu grâce au projet



**Photo n°13**



**Photo n°14** : une houe et un semoir acquis par une famille

Dans l'ensemble, je peux affirmer que le mandat a été pleinement rempli et que je suis satisfait du travail accompli.

### **Les acquis humains et professionnels**

Le stage m'a servi de champ d'application et de mise en œuvre des connaissances théoriques apprises dans mon programme de formation universitaire. Cela s'est surtout fait sentir dans la collecte et l'interprétation des données quantitatives et qualitatives. Tous les cours spécifiques au programme d'étude ont été d'une aide appréciable dans la mesure où ils servaient de socle au renforcement des acquis. Ce stage a aussi permis d'approfondir mes connaissances dans la conception des cadres d'évaluation. Il m'a donné l'occasion de me familiariser avec l'analyse qualitative des données en particulier les commentaires formulés lors de sondages et d'entrevues.

Par ailleurs, le stage m'a donné une autre perspective de la compréhension des réalités et du fonctionnement des organisations sur le terrain. Cette expérience professionnelle a été rendue possible et facilitée grâce à l'encadrement reçu.

## **VI°) RECOMMANDATIONS ET LIMITES**

### **A. Recommandations**

Suite aux différentes actions menées pendant ce stage, je suggère ces quelques recommandations afin que les gestionnaires puissent apporter des solutions à la bonne marche de leurs activités et un financement plus efficace.

1. Mettre à la disposition du GIE des machines pour au moins la moitié des membres de telle sorte que deux personnes puisse se partager une machine l'un travaillant le matin l'autre le soir.
2. Mettre à la disposition une unité de batteuse pour les GIE bénéficiaire afin d'alléger les charges de conditionnement.
3. Trouver un fournisseur fiable au GIE pour éviter les retards dans l'approvisionnement (car pour cette année le fournisseur a accusé un retard de plus d'un mois et a livré les sacs d'urée le 13/09/2019).
4. Mettre à disposition en plus des relais agricoles des techniciens charger de conseiller et Contrôler le niveau d'avancement du processuel.
5. Mettre sur pied une formation pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles.
6. Accompagner les producteurs avec une culture de contre saison surtout pour les femmes. En effet un bassin a très grand capacité est déjà creuser dans le village et n'attente qua êtres utiliser (voir photo)



**Photo n°15** : bassin du village a moitié fini

## **B. Difficultés rencontrées**

- La principale difficulté a été l'absence d'électricité et de réseau mobile. En effet, même si le magasin construit par le PAFA dispose d'un panneau solaire, celle-ci est très mal entretenue et a fonctionnalité très limitée ce qui rend encore plus difficile la rédaction de ce rapport.
- L'autre problème majeur que j'ai rencontré, était au niveau du déplacement et l'accès à l'eau potable. En effet, ces deux paramètres ont rendu mon séjour dans le village particulièrement difficile car le village est un peu enclavé.
- Un autre problème est que je me suis parfois heurté à la barrière linguistique et devoir traduire le contenu du questionnaire dans la langue chaque personne fut un travail fastidieux et amusant quelquefois.
- Un dernier problème est celui de la fiabilité des données fournies par les bénéficiaires qui sont à 95% analphabète et ne pouvant même pas mesurer de manière exacte leur rendement.

## **CONCLUSION**

Pour conclure, j'ai effectué mon stage de fin d'études de mon Master en Politique Economique Analyse Et Evaluation de Projet en tant que suivi-évaluateur d'un sous-projet au bénéfice du GIE LANSAR au sein du PAFA-E à Kaolack sous le financement du FIDA et de l'Etat du SENEGAL. Lors de ce stage de 2 mois, j'ai pu mettre en pratique mes connaissances théoriques acquises durant ma formation à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), tout en étant confronté aux difficultés réelles du monde du travail et les réalités du terrain.

Ce stage a été très enrichissant pour moi, car il m'a permis de découvrir le domaine de l'agriculture, ses acteurs et contraintes. Il m'a permis de participer concrètement à ses enjeux au travers mes missions d'évaluateur de projet et cette expérience m'a permis de répondre au questionnement que j'avais en ce qui concerne la rentabilité des exploitations agricole familiale. De surcroît le contact avec le monde de la recherche m'a permis de progresser dans de nombreux domaines, notamment sur le thème de l'analyse de données.

Pour finir mon stage m'a permis de mettre en œuvre en plus des compétences scolaires, professionnelles et humaines pour un sujet intéressant.

## BIBLIOGRAPHIE

Document de conception du PAFA-E (DCP)

Rapport du projet PAFA-E 2018

[www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

Pr Ahmadou Aly Mbaye « Analyse de projet dans les pays en développement »